

La vérité

Ghislain Taschereau

Numéro 147, novembre 2015

Vérité et mensonge

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79830ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Moebius

ISSN

0225-1582 (imprimé)

1920-9363 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Taschereau, G. (2015). La vérité. *Moebius*, (147), 11–14.

GHISLAIN TASCHEREAU

La vérité

Mario Portelance, comptable agréé de son métier, entendit, sur sa boîte vocale, la voix de son ami Michel Leroux, lecteur de nouvelles de son métier. Michel tricotait les mots avec maladresse, car ce qu'il devait annoncer à Mario était embarrassant. Il se sentait, cependant, obligé, par amitié, de lui dévoiler ce dont il avait été témoin : sur l'heure du midi, il avait vu Rachel Valois, la femme de Mario, embrasser un autre homme. Il ne connaissait pas le type. Tout ce qu'il savait de lui, c'est qu'il était thanatologue. En effet, dès le baiser terminé, le couple s'était quitté et l'homme avait pénétré dans le salon funéraire qui se trouvait de l'autre côté de la rue. Michel s'était approché et avait vu, à travers la vitrine, une photo du type et d'un homme plus âgé accrochée au mur, photo sous laquelle on pouvait lire : Les Entreprises Funéraires Jodoin et Fils.

Mario Portelance ne voulut pas croire que sa femme le trompait. Pas du tout. Il fallait pourtant que ce soit vrai, puisque son ami Michel l'avait dit sur sa boîte vocale. Il réfléchit un instant, puis se ravisa.

Son ami Michel l'avait peut-être dit sur sa boîte vocale, mais ça ne voulait pas dire que c'était vrai.

Mario allait mener sa propre enquête. Il s'empressa donc de contrevérifier cette révélation embarrassante. Mario contacta le patron, deux collègues de travail et une amie de Rachel. Il voulait varier ses sources d'information. Usant d'une grande subtilité, il tenta de leur soutirer le plus de confidences possible sur les allées et les venues de sa femme. La majorité des renseignements qu'il récolta furent plutôt flous. On ne voulut pas se mouiller. On ne voulut

pas, non plus, s'abaisser au rang de vulgaire délateur. De toute façon, les personnes qu'il avait contactées n'étaient nullement des proches. Alors, pourquoi auraient-elles dénoncé une Rachel qui ne leur avait rien fait ?

Mario entreprit d'espionner son épouse afin d'en avoir le cœur net. Trois jours durant, il n'alla pas travailler et fila Rachel du mieux qu'il put. Ses talents de limier étant nuls, ses résultats le furent tout autant.

Bien décidé à obtenir des informations consistantes, qui lui donneraient enfin l'heure juste, Mario engagea un détective privé. Il lui en coûta mille dollars pour une semaine de filature au bout de laquelle il fut fixé. Le détective lui remit des vidéos, des photos et des enregistrements audio prouvant, hors de tout doute raisonnable, qu'il était bel et bien cocu.

Désarmé, Mario ne sut comment réagir. Devait-il confronter sa femme afin d'éprouver son honnêteté et sa loyauté ? Ou bien devait-il carrément lui annoncer qu'il avait découvert le pot aux roses, qui était bien loin de l'être, rose ? Quoi qu'il décide, devait-il le faire seul à seul avec elle, ou en public, devant des amis, pour lui donner une leçon ? Après une courte réflexion, la réponse vint d'elle-même. Ça ne devait pas avoir lieu en public. Ni en tête-à-tête. La femme de Mario ne devait pas apprendre la nouvelle par sa bouche, mais par celle d'un avocat ! Il fallait que Rachel regrette. Il fallait que ça lui coûte cher. Il fallait l'humilier.

Sans surprise aucune, Mario obtint aisément le divorce. Et son avocat réussit à faire cracher un énorme montant d'argent à Rachel en réclamant des dédommagements pour son client. Le comportement honteux et condamnable de son épouse lui avait occasionné une série de problèmes qui méritaient compensation. Le juriste invoqua le grave traumatisme subi par Mario quand il s'était vu cocu, le choc de la trahison, les insomnies conséquentes, la peur de se retrouver seul, la perte de confiance en lui, la perte de libido, les crises d'angoisse, les envies de suicide, la dépression, les railleries des collègues de travail et des voisins. Le pauvre était passé à deux cheveux d'une dégringolade sociale...

Après sa victoire juridique, Mario ne sut pas ce que devint Rachel, car elle quitta son thanatologue et déménagea dans une autre ville. Il était content : justice avait été rendue, avec une petite vengeance, en prime.

Six mois plus tard, Mario Portelance, comptable agréé de son métier, entendit, à la télévision, la voix de son ami Michel Leroux, lecteur de nouvelles de son métier. Michel annonçait que Richard Chaput, le voisin de Mario, était accusé de voie de fait sur son collègue de soixante-quatre ans. Cela étonna beaucoup Mario, car son voisin était un homme paisible, doux, généreux, bref, c'était un chic type. Il était difficile de croire qu'il ait pu violenter une personne âgée. Mario ne prit cependant pas la peine de vérifier cette information. Il ne contacta ni le patron de son voisin ni ses collègues de travail ni ses amis. Il n'entreprit pas, non plus, de l'espionner afin d'étudier son comportement et de juger de sa dangerosité. Et Mario n'engagea aucun détective privé. Il ne disposa, donc, d'aucun élément prouvant que Richard Chaput était coupable.

Cela ne l'empêcha nullement de croire ce qu'il venait d'entendre et de conclure que son voisin était un batteur de personnes âgées.

Son ami Michel l'avait dit à la télé, ça voulait dire que c'était vrai.

